

## NOTICE DE PROTECTION DES DONNÉES DE RECRUTEMENT

### I. INTRODUCTION

Bank of America Corporation, ses filiales et succursales opérant en France (ci-après, collectivement, la « Banque ») ont établi la présente Notice de protection des données de recrutement (ci-après la « Notice ») afin de décrire leurs pratiques en matière de collecte, d'utilisation, de conservation, de transfert et autres traitements de données à caractère personnel recueillies auprès des candidats (ci-après les « Données personnelles »). Aux fins de la présente Notice, le terme « Candidat » désigne toute personne qui soumet des Données personnelles ou au sujet de laquelle des Données personnelles ont été acquises dans la cadre du recrutement à un poste vacant confirmé ou potentiel ou d'un événement de carrière.

### II. COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES ET FINALITES DE TRAITEMENT

Les bonnes pratiques en matière de recrutement, ainsi que la gestion efficace de notre activité, obligent la Banque à recueillir, utiliser, conserver, transférer et traiter certaines Données personnelles.

#### A. COLLECTE DES DONNÉES PERSONNELLES

La Banque recueille des Données personnelles qui concernent directement son activité, qui sont nécessaires pour répondre à ses obligations légales ou dont la collecte est autrement permise par la législation applicable. En particulier, les Données personnelles que la Banque peut recueillir, utiliser, conserver, transférer ou autrement traiter peuvent inclure, sans s'y limiter, les catégories suivantes de Données personnelles, sauf lorsque la loi locale l'interdit :

(1) des informations personnelles : le nom (y compris les éventuels anciens noms)\* ; les coordonnées (adresse, adresse électronique et numéro de téléphone)\* ; la date et le lieu de naissance ; l'identité sexuelle ; le permis de séjour\* ; la nationalité ; le numéro national d'identification, numéro de sécurité sociale ou autre numéro d'identification fiscale ; le numéro de passeport ; l'origine ethnique ; les informations concernant la santé mentale et/ou physique\*

(2) des informations de nature professionnelle : la fonction et/ou le poste professionnel et la description des responsabilités/tâches\* ; le lieu ; l'ancienneté ; le service ; la rémunération\* ; le nom de l'employeur\* ; l'expérience professionnelle\* ; le dossier scolaire et académique\* ; les informations professionnelles (formation professionnelle, licences et certificats ; enregistrements financiers autres enregistrements réglementaires)\* ; et les langues parlées\*

Les données personnelles identifiées par un astérisque dans cette section doivent obligatoirement être fournies par les Candidats à la Banque (sauf mention contraire au cours du processus de recrutement). Les candidats peuvent volontairement fournir d'autres types de données personnelles et informations les concernant.

#### B. UTILISATION ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

La Banque peut utiliser les Données personnelles énumérées ci-dessus aux fins suivantes, pendant et en lien avec le recrutement et la procédure d'identification des talents, sauf si la loi locale l'interdit :

(1) traitement des activités de recrutement, gestion des talents et planification des successions ; (2) administration générale ; (3) systèmes d'information des ressources humaines (« SIRH ») et soutien et développement des candidatures ; (4) soutien à la technologie et à la sécurité de l'information ; (5) authentification/identification des Candidats ; (6) examen initial des candidatures, communication avec les Candidats au sujet des postes vacants confirmés ou potentiels ou des événements de carrière, réalisation des entretiens, détermination de la qualification en tant que candidat à un emploi et approbation de l'offre ; (7) conformité aux dispositions légales, notamment en matière de déclaration (y compris les dispositions de la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis, ou autres lois applicables en matière de contrôle interne, par exemple dans le domaine de l'immigration, des obligations fiscales ou financières statutaires) et autres obligations légales ; (8) défense, préparation, participation et réponse aux réclamations, enquêtes et questions potentielles des autorités (dans la mesure autorisée par la loi en vigueur) ; (9) processus commerciaux internes, notamment l'analyse de données, le contrôle, les tests et les audits ; et (10) motifs relatifs à ce qui précède.

La Banque n'utilise pas les Données personnelles des Candidats à des fins de marketing direct ou indirect, sauf lorsque la Banque obtient le consentement exprès du Candidat à cette fin et octroie au Candidat la faculté ultérieure de refuser à tout moment et sans frais l'utilisation de ses Données personnelles à des fins de marketing direct ou indirect.

### **C. DONNEES PERSONNELLES SENSIBLES**

Sous réserve de la loi locale, la Banque peut recueillir et traiter certaines catégories de Données personnelles particulières ou sensibles (les « Données personnelles sensibles ») au sujet des Candidats, lorsque la législation locale l'exige, lorsque cela s'avère nécessaire pour la constatation ou l'exercice d'une réclamation en justice, ou la défense contre celle-ci, ou lorsque la Banque a des motifs légitimes de traiter de telles Données personnelles sensibles, et, le cas échéant, lorsque le Candidat y a consenti explicitement. En particulier, la Banque traite les informations concernant l'identité sexuelle, l'appartenance et/ou l'origine ethnique, afin de s'acquitter de ses obligations de déclaration auprès des autorités publiques et autres obligations légales (notamment le contrôle de l'égalité des chances) et le contrôle de la diversité ; les informations concernant la santé physique et/ou mentale afin de traiter les questions de santé et de sécurité sur le lieu de travail (par exemple les accommodations nécessaires aux Candidats lors des entretiens). La Banque peut également recueillir et conserver des données biométriques, telles que les empreintes digitales et les photographies de l'iris, à des fins d'identification électronique, d'authentification et de sécurité dans les locaux protégés de la Banque.

### **D. DONNÉES PERSONNELLES CONCERNANT D'AUTRES PERSONNES**

Si un Candidat fournit à la Banque les Données personnelles d'autres personnes (par exemple les personnes désignées par le Candidat en tant que références), le Candidat a la responsabilité d'informer ces personnes de leurs droits et d'obtenir leur consentement exprès, si la loi en vigueur impose de le faire, pour le traitement (y compris le transfert) de ces Données personnelles de la manière prévue par la présente Notice.

### **E. MOYENS DE COLLECTE ET UTILISATION**

Pendant et en lien avec les processus de recrutement et d'identification des talents, la Banque peut recueillir des Données personnelles directement auprès des Candidats par le remplissage et l'envoi de formulaires et de profils de candidature en ligne, par des CV, ou dans le cadre d'entretiens ou autres communications (oralement et par écrit) avec les Candidats. La Banque peut également recueillir des Données personnelles auprès d'autres sources, y compris des prestataires indépendants spécialisés dans les services de recrutement et des sources publiquement disponibles. Les informations personnelles seront recueillies dans la mesure autorisée par les lois en vigueur et dans la mesure appropriée pour le poste vacant confirmé ou potentiel ou l'événement de carrière qui intéresse le Candidat.

La collecte, l'utilisation, le traitement, la divulgation ou le transfert international des Données personnelles peuvent être effectués de manière automatisée ou manuelle, y compris sur papier ou autre technologie appropriée.

## **III. CONSERVATION DES DONNEES ET ACCES PAR LE PERSONNEL DE LA BANQUE**

La Banque tient un dossier automatisé des Données personnelles du Candidat. La Banque peut également tenir un dossier physique au sujet des Candidats. La Banque conserve ces dossiers dans un environnement sécurisé. En outre, la Banque conserve des Données personnelles dans le SIRH et d'autres systèmes de suivi des candidats.

L'accès aux Données personnelles est limité aux personnes qui ont besoin d'y accéder dans le cadre de leur travail ou lorsque la loi le requiert, y compris les membres du service des ressources humaines et les responsables impliqués dans le processus de recrutement, et les personnes dûment autorisées représentant les fonctions de contrôle interne de la Banque, telles que les fonctions Conformité/Sécurité de l'Entreprise, Audit et Juridique. L'accès aux Données personnelles peut également être accordé à d'autres responsables de la Banque en vertu du strict besoin d'en connaître, lorsque le Candidat est envisagé pour un autre poste vacant. L'ensemble du personnel de la Banque, y compris les responsables, sont liés par les dispositions de la présente Notice.

#### **IV. DIVULGATION ET TRANSFERTS INTERNATIONAUX DE DONNEES PERSONNELLES**

La Banque peut divulguer à certaines catégories de tiers, conformément à la loi applicable, les Données personnelles pertinentes dans le cadre de la fourniture des prestations suivantes par ces tiers à la Banque : gestion des ressources humaines et assistance, services de recrutement, de gestion des talents et de formation. En outre, si nécessaire et conformément à la loi applicable, la Banque peut divulguer des Données personnelles à ses commissaires aux comptes et autres consultants professionnels externes et à d'autres tiers qui fournissent des produits ou services à la Banque, tels que des prestataires en systèmes informatiques et des sociétés de conseil.

Lorsque le traitement des Données personnelles est confié à des tiers sous-traitants, tels qu'énumérés ci-dessus, la Banque sous-traitera ce traitement par écrit, choisira un prestataire qui présente des garanties suffisantes en termes de mesures de sécurité techniques et organisationnelles pour le traitement en cause et s'assurera que le prestataire agira pour le compte de la Banque et conformément à ses instructions. En outre, la Banque imposera par écrit auxdits prestataires tiers des conditions appropriées en termes de protection des données et de sécurité de l'information.

##### **A. TRANSFERTS INTERNATIONAUX DE DONNEES PERSONNELLES**

Eu égard à la dimension internationale de ses activités, la Banque peut (sous réserve des lois en vigueur) transférer des Données personnelles à d'autres filiales ou unités de Bank of America situées aux États-Unis ou dans d'autres juridictions où les lois relatives à la protection des données personnelles pourraient ne pas fournir un niveau de protection équivalent à celui offert par les lois du pays d'origine du Candidat. Une liste des affiliés qui appartiennent au groupe de Bank of America Corporation est disponible sur demande. Ces Données personnelles peuvent être transférées si nécessaire ou approprié pour un des motifs mentionnés dans la section II.B ci-dessus.

Outre les tiers susmentionnés, la Banque peut divulguer et transférer des Données personnelles à certains sous-traitants en charge de la gestion des ressources humaines à une échelle globale situés aux États-Unis et dans d'autres sites de traitement où les lois relatives à la protection des données personnelles peuvent ne pas prévoir un niveau de protection équivalent à celui prévu par les lois du pays d'origine du Candidat.

Comme indiqué ci-dessus, la Banque prendra des mesures (et les consignera par écrit) afin de veiller à ce que lesdits tiers offrent des garanties suffisantes en ce qui concerne les mesures de sécurité techniques et organisationnelles qui régissent le traitement, et afin de veiller à ce que lesdits tiers agissent pour le compte de la Banque et selon ses instructions. En outre, la Banque imposera par écrit auxdits tiers des conditions appropriées en termes de protection des données et de sécurité de l'information.

De temps à autres, la Banque pourra également devoir divulguer des Données personnelles à d'autres parties, notamment aux autorités publiques ou judiciaires situées aux États-Unis et dans d'autres sites de traitement, où les lois en matière de protection des données peuvent ne pas prévoir un niveau de protection équivalent à celui prévu par les lois du pays d'origine du Candidat.

##### **B. TRANSFERTS INTERNATIONAUX DES DONNEES PERSONNELLES SENSIBLES**

Dans le cadre des transferts internationaux des Données personnelles décrits ci-dessus, et dans les limites de la loi en vigueur, la Banque peut transférer des Données personnelles sensibles aux États-Unis et dans d'autres juridictions hors du pays d'origine du Candidat, où les lois relatives à la protection des données personnelles peuvent ne pas prévoir un niveau de protection équivalent à celui prévu par les lois du pays d'origine du Candidat.

##### **C. AUTRES DIVULGATIONS DE DONNEES PERSONNELLES**

Lorsque la loi applicable le permet, les Données personnelles peuvent également être divulguées dans le cadre d'une restructuration, d'une vente ou d'une cession d'actifs, d'une fusion, d'un démantèlement ou d'autres changements de situation financière de la Banque ou d'une quelconque de ses filiales ou sociétés affiliées. Les Données personnelles peuvent également être divulguées afin de protéger les intérêts vitaux des Candidats, les intérêts légitimes de la Banque (sauf si cela porte atteinte aux droits et libertés ou aux intérêts du Candidat) ou lorsque la Banque le juge nécessaire pour respecter les lois applicables, les obligations légales ou réglementaires et satisfaire aux enquêtes ou demandes réglementaires.

## **V. SECURITE**

La Banque a mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'empêcher le traitement non autorisé ou illicite des Données personnelles, les pertes, altérations, divulgations ou accès accidentels aux Données personnelles, et/ou la destruction ou les dommages accidentels ou illicites causés aux Données personnelles. De même, lorsque la Banque transfère des Données personnelles à des sociétés non-affiliées et autres tiers qui fournissent des services à la Banque, elle devra veiller à ce que le destinataire ait mis en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger la confidentialité et la sécurité des Données personnelles qui lui sont divulguées.

## **VI. EXACTITUDE DES DONNEES PERSONNELLES ET ACCES AUXDITES DONNEES**

Les Candidats affirment que les informations fournies dans le formulaire de candidature et les documents associés sont exactes, à leur connaissance. Chaque Candidat comprend que, si sa candidature est retenue, le Candidat s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement si les déclarations contenues dans le formulaire de candidature et les documents associés s'avèrent inexactes.

Les Candidats peuvent accéder à leurs Données personnelles (à l'exception des documents soumis au secret professionnel, qui contiennent des Données personnelles concernant d'autres Collaborateurs ou qui ne font pas l'objet d'une quelconque autre manière d'un droit d'accès par le Collaborateur). En outre, dans la mesure requise par la loi en vigueur, les Candidats ont le droit de faire supprimer ou rectifier des données inexactes pour des motifs légitimes (sans frais pour le Candidat et à tout moment).

Tout Candidat qui souhaite obtenir un exemplaire des Données personnelles détenues à son sujet ou des informations à leur sujet doit contacter un membre du groupe Global Talent Acquisition en utilisant les coordonnées établies dans la section VIII ci-dessous.

La Banque conservera les Données personnelles pendant la durée prévue par la ou les lois applicables ou pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. La Banque supprimera les Données personnelles lorsqu'elle n'en aura plus besoin et, en tout état de cause, à l'expiration de la durée de conservation maximale prévue par la loi applicable.

## **VII. AUTRES DROITS ET CONSEQUENCES**

Afin de veiller au respect des bonnes pratiques en matière de recrutement et de gestion des talents, et pour assurer la bonne administration des activités de la Banque, la Banque est obligée de recueillir, utiliser, conserver, transférer et autrement traiter les Données personnelles identifiées par un astérisque à l'article II (sauf mention contraire au cours du processus de recrutement). Les Candidats peuvent fournir de manière volontaire d'autres types de Données personnelles et informations à leur sujet.

Dans la mesure où ces droits sont prévus par la législation applicable, les Candidats ont le droit de s'opposer à la collecte, à l'utilisation, à la conservation, au transfert ou autre traitement des Données personnelles de la manière décrite dans la présente Notice, le droit de retirer leur consentement ou de demander l'interruption de la collecte, de l'utilisation, de la conservation, du transfert ou autre traitement des Données personnelles de la manière décrite dans la présente Notice, et de demander la suppression de ces Données personnelles. Toutefois, les objections à la collecte, l'utilisation, la conservation, le transfert ou autre traitement des Données personnelles, le retrait du consentement, la demande d'interruption et les demandes de suppression peuvent affecter la capacité de la Banque à envisager le recrutement d'un Candidat à un poste vacant confirmé ou potentiel et à traiter une candidature à un emploi, dans la mesure où les motifs décrits dans la présente Notice ne peuvent être satisfaits.

Tout Candidat qui souhaite s'opposer à la collecte, l'utilisation, la conservation, le transfert ou autre traitement des Données personnelles tels que décrits dans la présente Notice, ou retirer son consentement, demander l'interruption ou la suppression doit contacter un membre du groupe Global Talent Acquisition en utilisant les coordonnées indiquées à l'article VIII ci-dessous

Conformément à la loi applicable, dans certaines circonstances, la Banque peut être exemptée ou autorisée à refuser les demandes ou les droits visés ci-dessus. Certaines conditions générales supplémentaires peuvent s'appliquer au traitement des demandes ou des droits, par exemple le fait d'imposer une communication par écrit ou la production d'une preuve d'identité.

## VIII. QUESTIONS

Si vous avez des questions, des préoccupations ou des réclamations au sujet de cette Notice, veuillez contacter un membre du groupe Global Talent Acquisition à l'adresse : [internationalstaffingoperations@bankofamerica.com](mailto:internationalstaffingoperations@bankofamerica.com)

La Banque s'efforcera de résoudre toutes les questions, préoccupations ou réclamations promptement et conformément à la loi.

**REMARQUE :** n'intégrez pas de numéro « Japan My Number », de numéro d'enregistrement de résident coréen ou d'autre donnée d'identification unique dans votre CV ou lettre de recommandation.